



VOS RÉF.

NOS RÉF. LE-DI-CDI-NTS-SED -21-00224

INTERLOCUTEUR Lièce ISSAADI

TÉLÉPHONE 02 40 67 31 77 /06 72 42 50 50

E-MAIL liece.issaadi@rte-france.com

OBJET Mise en œuvre de l'adaptation du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR) Centre-Val De Loire

Recommandé avec AR

Madame Régine ENGSTRÖM

Préfète de la Région Centre – Val de Loire

181, rue de Bourgogne

45042 ORLEANS Cedex

La Chapelle sur Erdre, le 16 décembre 2021

Madame la Préfète,

Nous vous informions par courrier le 10/06/2021 de la mise à jour du périmètre de l'adaptation du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR) Centre-Val de Loire.

RTE, en collaboration avec les gestionnaires de réseaux de distribution, a élaboré un projet d'adaptation du schéma. Il prévoit la réalisation de nouveaux investissements pour un montant de 28 050 k€, permettant la création de 600 MW de capacité réservée supplémentaire à l'échelle de la région Centre-Val de Loire. La nouvelle quote-part du S3REnR s'élève à 22,58 k€/MW.

Conformément à l'article D321-20-3 du code de l'énergie, ce projet d'adaptation a fait l'objet d'une consultation auprès des parties prenantes mentionnées à l'article D321-12 de ce même code. La synthèse des avis émis lors de cette consultation ainsi que les réponses qui y sont apportées sont jointes à ce courrier.

Délégation RTE OUEST

Service Etudes Décisionnelles
82, Chemin des Courses
BP 13731
31037 TOULOUSE CEDEX 1



www.rte-france.com

05-09-00-COUR



Après examen au cas par cas, la MRAe Centre-Val de Loire a décidé le 03 décembre 2021 de ne pas soumettre la présente adaptation du S3REnR Centre-Val de Loire à évaluation environnementale.

Selon l'article D.321-20-3 du Code de l'énergie, la procédure relative à la mise en œuvre effective d'une adaptation est la suivante : «Le schéma adapté est notifié à la préfète de région et publié sur le site Internet du gestionnaire du réseau de transport. »

Je vous prie de trouver ainsi en annexe de ce courrier, le S3REnR Centre-Val de Loire tel qu'adapté et mis en œuvre par RTE en accord avec les gestionnaires de réseaux de distribution.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma haute considération.

Carole PITOU-AGUDO

Déléguée RTE Ouest

Pièces jointes

- Courrier de lancement de l'adaptation daté du 10/06/2021
- Document décrivant l'adaptation Centre-Val de Loire – Décembre 2021
- Rapport de consultation –octobre 2021
- Décision n° 2021-3408 du 03 décembre 2021 de la MRAE après examen au cas par cas